



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 février 2021

Conseillers municipaux présents : AUBREE Irène, BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, CHAIGNE AUMEYRAS Danne, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, HOCDE Marie-Christine, JEHANNO Bernard, LEMAITRE Gilbert, LEMOINE Jean-Luc, MADIOT David, MARSAUD Jean Louis, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, NONY Pascal, PARDOUX Sandrine, PINTAUD Eric, QUEMENT André, RIBERAC Armelle, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Qui ont pris part à la délibération : 29

Procurations : DHUICQ Edwige (procuration à VEDRENNE Serge), MATEO Danielle (procuration à VILLARD Huguette)

Absents : néant

Madame HOCDE Marie-Christine été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour (délibérations)

INFORMATION DU MAIRE :

- La Poste : déplacement de certains services
- Comité technique : recrutement et effectifs
- Recrutements en cours : DGS (arrivée le 1^{er} avril), EJE pour la crèche, services techniques et service comptabilité
- Rdv Préfecture pour le projet GUI VII le 4 mars

Compte rendu CDC :

- Vaccination
- Dispositifs aides économiques
- Camping de mon village
- DETR maison de santé LREA
- Attributions compensation
- Aides centre bourg

MCA

Présentation par chaque adjoint des projets réalisés jusque fin 2020, de ceux qui sont en cours de réalisation et de tous ceux en cours d'étude :

- Madame HOCDE Marie Christine
- Monsieur VEDRENNE Serge

Approbation du PV du CM du 14 janvier 2021

DELIBERATIONS :

1 - Signature d'une convention avec SUEZ RV OSIS OUEST fixant les modalités de déversement des matières de vidange à la station d'épuration de La Rochefoucauld en Angoumois

Nouvelle convention qui annule et remplace celle initialement signée le 03 janvier 2011. Vote à l'unanimité.

2 - Signature d'une convention avec le KARST de la Charente fixant les modalités de déversement d'effluents industriels à la station d'épuration de La Rochefoucauld en Angoumois

Convention définissant les modalités techniques, administratives, financières et juridiques de raccordement et de traitement des effluents rejetés par le Syndicat dans le système d'assainissement de la Collectivité pour une durée de 5 ans. Vote à l'unanimité.

3 - Exonération de la redevance d'occupation du domaine public

Occupants du domaine public rencontrant des difficultés financières très importantes du fait des conditions sanitaires actuelle, voire d'une absence d'activité, mais soumis au paiement de loyers au titre de l'occupation du domaine public.

Principe de non-gratuité de l'occupation du domaine public, mais modulation possible du montant de la redevance.

Application à compter du second confinement le 30 octobre 2020 et jusqu'à ce que les occupants puissent exercer leur activité de façon « normale », des tarifs d'occupation du domaine public en vigueur diminués de 50%, pour tous les commerçants sédentaires ou non de la catégorie « cafés, hôtel et restaurant », aux forains présents lors de la fête foraine du 1^{er} week-end de juillet, ainsi qu'aux associations.

Sauf si le domaine public est « normalement » occupé, alors le tarif en vigueur sera appliqué.

Vote à la majorité de vingt-deux voix pour et sept voix contre.

4 - Signature d'une convention pour le versement d'un fonds de concours au SDEG 16 pour l'éclairage public de la rue des Grands Champs - St Projet

Y/CH

Travaux réalisés par ENEDIS sur la rue des Grands Champs : occasion pour le SDEG de poser un fourreau, en attente de travaux d'éclairage public au niveau de la rue des Grands Champs ou du lotissement des Capucines, sous réserve de la rétrocession de la voirie de ce dernier à la collectivité.

Convention pour fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. Vote à l'unanimité.

5 - Acquisition et réhabilitation de l'ancien cabinet dentaire pour l'implantation d'un espace intergénérationnel pour la MJC - Demande de subvention

Acquisition et réhabilitation de l'immeuble situé 10 place du Dr Lhomme, afin d'y installer un espace intergénérationnel pour la MJC. Vote à l'unanimité.

6 - Réhabilitation de l'ancien magasin Lidl pour construire un projet d'économie sociale et solidaire - Demande de subvention

Acquisition du bâtiment - ex magasin LIDL, situé impasse de la Margot à Saint Projet Saint Constant, pour créer un espace social et solidaire. Vote à l'unanimité.

7 - Réduction de la taxe foncière pour les logements BBC

Norme BBC 2005 : bâtiment basse consommation, obligatoire pour tous les logements neufs. Et permettant de bénéficier, sous certaines conditions, d'une exonération temporaire de Taxe Foncière.

Exonération à hauteur de 50% et une application pour 5 ans.

Vote à la majorité de vingt-huit voix pour et une voix contre.

8 - Intégration et adhésion au dispositif « Participation Citoyenne »

Dispositif de participation citoyenne : augmenter la sécurité publique et les moyens de lutte contre la délinquance en favorisant le signalement des faits suspects voire délictueux à la gendarmerie. Mise en place d'un ou plusieurs citoyens référents identifiés par toute la population et les administrations compétentes comme relais. Dispositif cadré par un protocole liant mairie, gendarmerie et préfecture.

Le protocole reste à écrire. Vote à l'unanimité.

9 - Tarif pour les impressions et copies réalisées à la médiathèque Les Maximes

Anciens tarifs : 1,00€ la feuille A4 et 2,00€ la feuille A3.

Vote à l'unanimité des nouveaux tarifs :

- les impressions ou copies en couleur au tarif de 0,50€ la feuille A4 et 1,00€ la feuille A3 ;
- pour des CV en couleur : onze copies ou impressions doivent être demandées au minimum. Les dix premières sont offertes et le tarif s'appliquera à partir de la onzième.

10 - Approbation du compte de gestion 2020 - budget général

Compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 pour le budget général de la commune visé et certifié conforme par l'ordonnateur. Vote à l'unanimité.

11 - Approbation du Compte Administratif 2020 - budget général

MJC

**Examen du compte administratif du budget général de la commune :
concordance avec les comptes de gestion du percepteur.**

Vote à l'unanimité.

12 - Approbation du compte de gestion 2020 - budget assainissement

Compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 pour le budget assainissement de la commune visé et certifié conforme par l'ordonnateur. Vote à l'unanimité.

13 - Approbation du Compte Administratif 2020 - budget assainissement

**Examen du compte administratif du budget assainissement de la commune :
concordance avec les comptes de gestion du percepteur. Vote à l'unanimité.**

14 - Autorisation à signer l'acte de dissolution anticipée de la SEM La Braconne

St Projet est actionnaire de la SEM La Braconne qui a décidé en Assemblée Générale extraordinaire du 19 septembre 2016 la dissolution anticipée de la Société. Elle a droit à une somme de 4 068,84€. Vote à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 4 mars 2021.

**Le Débat d'orientation budgétaire le 4 mars
JEUDI 25 MARS CONSEIL MUNICIPAL**

**Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 22 février 2021,**

La secrétaire, HOCDE Marie Christine

